

Programme de formation

Les droits culturels

Objectifs :

Dans toutes nos activités professionnelles, nous nous adressons chaque jour à une diversité de personnes. Comment pensons-nous leurs places dans nos démarches ? Quelles sont nos conditions de travail et celles de nos partenaires ? Les droits culturels font partie intégrante des droits humains, et à ce titre sont reconnus comme un cadre de référence pour l'action publique. Ils sont aussi une condition de réalisation des objectifs de développement durable, de maintien de la paix, de respect de la diversité culturelle et d'inclusion. Que recouvrent précisément ces droits et comment les inscrire concrètement au coeur de nos missions et pratiques professionnelles ?

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- connaître l'histoire des droits culturels au sein des droits humains
- s'appuyer sur une conception anthropologique de la culture
- nommer et expliciter les contenus des droits culturels
- analyser leurs pratiques professionnelles au regard des droits culturels
- identifier des pistes d'action pour les traduire dans son contexte professionnel
- répondre aux attentes des collectivités publiques et de l'État en matière d'évaluation de son action au regard des droits culturels
- mobiliser de nouvelles relations aux publics
- articuler Droits culturels RSE et démarches de transition

A l'issue de cette formation, la structure pourra identifier les enjeux et problématiques de la mise en œuvre des droits culturels dans son projet et développer des propositions pour améliorer leur effectivité.

Publics et prérequis :

Cette formation est destinée à toutes personnes intéressée par les Droits culturels.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation est ancrée dans la réalité quotidienne des participants. Elle alterne des apports théoriques avec l'analyse de pratique professionnelle des participants.

Durée :

14 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Connaître les fondamentaux des droits humains

l'histoire et les fondements des droits humains et des droits culturels en leur sein
la définition anthropologique de la culture
les contenus des droits culturels
la dimension culturelle des droits humains

Apprécier les droits culturels en France
les principales étapes législatives et organisation des politiques publiques
l'évolution des concepts et perspectives pour les politiques culturelles
la transversalité de la culture à l'ensemble des politiques publiques
la démarche Paideia et panorama des autres démarches mises en œuvre

Comprendre les droits culturels
les mises en jeu des différents droits culturels
les appropriation des principes de réciprocité et d'horizontalité
l'identification des principaux enjeux et problématiques

Observer et évaluer des pratiques professionnelles
l'expérimentation de la méthodologie d'analyse de cas au regard des droits culturels
le questionnement et autoévaluation des principales typologies d'action
la recherche de ses propres pistes d'action

Expérimenter les méthodologies participatives
les principes d'intelligence collective
les enjeux de la coopération, intra et inter
les interrogation des postures professionnelles

Comprendre les attentes des partenaires et du public
les attentes exprimées ou non des collectivités territoriales
les demandes d'évaluation du Ministère de la Culture
la relation aux publics
les correspondances des droits culturels avec la RSE et la transition écologique

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui-même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

Une netographie et une bibliographie sont fournies aux participants à l'issue de la formation. Elles sont complétées par des références de bonnes pratiques et d'expériences conduites avec succès.